



"Les gagnants trouvent des moyens, les perdants des excuses." - F. D. Roosevelt



Votre Municipalité

Urgence	9-1-1
Police	450-698-1331
Administration	450-692-6861 450-692-6881 (télécopieur)
Courriel	info@lery.ca
Site web	www.lery.ca

Horaire Lundi au jeudi: 8h30 - 12h et 13h - 17h
Vendredi: 8h30 - 12h

Nous vous rappelons que les bureaux de l'hôtel de ville sont fermés les vendredis après-midi.

We remind you that the offices of the Town Hall are always closed on Friday afternoons.

Votre Conseil municipal

Walter Letham, Maire

maire@lery.ca | 450-692-6861 x300

Gérald Ranger, Conseiller de La Gare

district1@lery.ca | 450-692-6861 x301

Vacant, Les Boisés

district2@lery.ca | 450-692-6861 x302

Éric Pinard, Conseiller Bellevue

district3@lery.ca | 450-692-6861 x303

Jacques Laberge, Conseiller Les Riverains

district4@lery.ca | 450-692-6861 x304

Léon Leclerc, Conseiller du Manoir

district5@lery.ca | 450-692-6861 x305

Johanne Dutil, Conseillère Woodland

district6@lery.ca | 450-692-6861 x306

Services

Administration

Dale Stewart, x201, Directeur général et secrétaire-trésorier

Suzie Brind'Amour, x203, Taxation

Isabelle Coderre, x208, Adjointe administrative

Incendie

René Larente, x206, Directeur

Urbanisme

Andréanne Baribeau, x202, Responsable du service de l'urbanisme

Daniel Le Brasseur, x202, Inspecteur municipal

Manon Berthiaume, x202, Adjointe administrative

Travaux publics

Éric Groulx, x205, Responsable des travaux publics

Patrick Tremblay, x205, Employé des travaux publics

Jean-Christophe Corbeil-Aucoin, x205, Employé des travaux publics

Congés à venir - Fermeture de l'hôtel de ville

Veuillez noter que nos bureaux seront fermés aux dates suivantes :

- Le 14 avril (Vendredi Saint)
- Le 17 avril (Lundi de Pâques)
- Le 22 mai (Journée nationale des patriotes)
- Le 23 juin (Saint-Jean-Baptiste)
- Le 30 juin (pour Fête du Canada)
- Le 4 septembre (Fête du Travail)
- Le 9 octobre (Journée de l'action de grâce)

Séances du Conseil municipal

Le 2^e lundi de chaque mois à 20 heures (exception octobre, 1^{er} lundi). Les procès-verbaux concernant les réunions du Conseil municipal sont disponibles en ligne sur notre site web (www.lery.ca) et en vous présentant en personne à l'hôtel de ville.

Municipal Council Meetings

The second Monday of each month at 8 p.m. (except October, first Monday). Minutes of the Council meetings are available online (www.lery.ca) or in person at Town Hall.

Vos élus vous représentent auprès de ...

Les personnes suivantes ont été nommé pour représenter la municipalité auprès des différents organismes locaux et régionaux suivants :

MRC de Roussillon : M. Walter Letham

CITSO : M. Walter Letham

Transports Accès : Mme Johanne Dutil

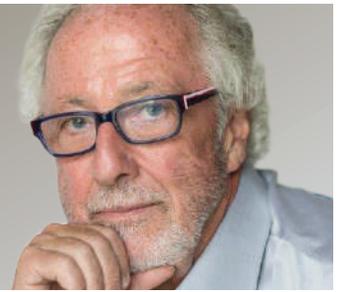
Comité consultatif d'urbanisme : M. Éric Pinard et M. Léon Leclerc

Comité de démolition : M. Jacques Laberge, M. Éric Pinard et M. Léon Leclerc

Comité de lutte contre l'agrile du frêne (C.L.A.F.) : M. Léon Leclerc

Comité culturel : M. Léon Leclerc

Message du maire



Un autre hiver est terminé et la promesse du printemps deviendra bientôt le bonheur de l'été. Comme le dirait le chanteur Pierre Lalonde, « C'est le temps des vacances » !

Nos célébrations débutent avec notre Journée de la Famille le mois prochain. Venez participer aux célébrations et vous amuser avec vos enfants. Nos concerts classiques sont de retour pour une autre saison et nos artisans locaux préparent une autre vente d'art et d'artisanat pour l'automne. Le Festi-Léry a un thème irlandais cette année ce qui vous fera sans doute chaud au cœur tandis qu'un orchestre rock and roll vous fera danser lors de l'épluchette de blé d'inde en août.

Les étés dans la Ville de Léry peuvent être magiques, entourés par cette magnifique nature. Nous voulons vous encourager à passer encore plus de temps à l'extérieur cette année. Nous allons lancer un concours bientôt et nous espérons que vous allez vous amuser tout en explorant notre ville.

Notre ligue de balle-molle se prépare pour une nouvelle saison. Nous avons doté notre parc multifonctionnel avec de nouveaux équipements afin que nos tout-petits puissent s'amuser pendant que vous les surveillez ou jouez à la balle. Nous avons des plans pour une ligue de fléchettes ainsi qu'une ligue de hockey balle; les détails seront annoncés sur notre page Facebook. Le club des aînés sera occupé à jouer à la pétanque cet été. Nous avons déjà reçu des inscriptions pour l'exposition de voitures anciennes qui aura lieu à la fin de l'été.

Le Club Nautique Woodland ouvrira ses portes les soirs et les fins de semaine aux résidents encore cet été pour que vous puissiez profiter de la piscine, ou simplement passer du temps sur le lac dans des kayaks que vous pouvez louer.

Dans les pages qui suivent, vous trouverez toute l'information nécessaire pour planifier vos plans pour l'été. Nous avons introduit *Info pour vous* afin de vous donner plus de détails sur des sujets importants.

Je sais que vous allez être occupés, mais j'espère que vous allez trouver du temps pour planter des fleurs autour de votre propriété. Nous allons à nouveau remplir les boîtes à fleurs de la ville. Peut-être pensez-vous à planter un petit potager. Non seulement aurez-vous des légumes sains pour votre famille, mais vous profiterez du temps passé à l'extérieur. Le jardinage réduit le stress, c'est prouvé.

Quoique vous décidiez de faire, s'il vous plaît faites-le avec soin et respect pour vos voisins. Je vous souhaite à tous un été en toute sécurité !

Another winter is behind us and the promise of spring will soon give way to the high spirits of summer. As the late, great Nat King Cole would sing, "Roll out those lazy, hazy, crazy days of summer"!

Our summer celebrations get underway with our annual Family Day next month. Bring the kids out and join in the fun. Our classical concert series is back for another season and our local artisans are making plans for another arts & craft sale in the fall. Festi-Léry has an Irish theme this year which is guaranteed to put a smile in your hearts while a rock n' roll band will have you on your feet at the corn roast in August.

Summers in Ville de Léry can be magical amid our beautiful surroundings and we want to encourage you to spend even more time outdoors this year. We will soon be rolling out a contest that we hope you will have fun with while exploring our town.

Our softball league is gearing up for a busy season. We outfitted our multifunctional park with new playground equipment so your little ones can have fun while you watch or play ball. Plans are underway for a dart league and a ball hockey league; the details will be announced on our Facebook page. The senior's club will be out playing bocci ball this summer. And registrations are already coming in for our Classic Car Show at the close of the summer.

Woodlands Yacht Club will once again open its doors to town residents on summer evenings and weekends for you to take a dip in the pool, or enjoy time on the lake in the kayaks that are available to rent.

You will find all the information you need to plan your local summer activities in the pages of this issue. We have also introduced *Info pour vous* to give you a closer look at important issues.

I know it sounds like you won't have much spare time but we hope you will find time to plant some colourful flowers around your property. We will fill up the town flower boxes once again. You might consider planting a small vegetable garden. You will not only end up with healthy food for your family, you will reap the added health benefit of spending time outdoors. Gardening is a proven stress reliever.

Whatever you choose to do, please do it with care and respect for your neighbours. Have a safe summer everyone!

Nouvelles en bref/Local News

Prenez note de la date!

Samedi 20 mai

Journée de la famille / Family Day
Hôtel de Ville : 10h à 15h

Samedi 10 juin

Tournoi de golf Optimiste
Club de golf Belle Vue, Vegas à deux
125 \$ (Brunch, golf, voiturette, souper et soirée dansante)
50 \$ Souper
Responsable : Jocelyne Schmidt au 450-429-2356

Dimanche 18 juin

Concert Léry sur le lac
« Église » 14h à 16h30

Samedi 8 juillet

Festi-Léry
Club nautique Woodlands : 10h à 16h

Dimanche 30 juillet

Concert Léry sur le lac | « Église » 14h à 16h30

Samedi 26 août

Soirée Rock 'n' Roll | Club nautique Woodlands : 16h à 21h

Dimanche 17 septembre

Concert Léry sur le lac | « Église » 14h à 16h30

Samedi 23 septembre

Exposition de voitures / Classic Car Show
Parc de la Presqu'île Asselin : 10h à 16h

Camp de jour optimiste été 2017

Inscription : mercredi 7 juin

À l'hôtel de ville de 19h à 20h30 ou par téléphone
au 450-429-2356

Début du camp : lundi 3 juillet

Lieu : École Maria Goretti Léry
Activités sociales et éducatives

Prix :

- 200\$: pour 8 semaines de camp de jour (journée complète)
8h30 à 16h30
- 100\$: pour 8 semaines de camp de jour (demi-journée)
8h30 à 12h ou 13h à 16h30

Frais de garderie :

- 60\$: pour les 8 semaines de camp de jour
7 hrs à 8 hrs 30 et de 16 hrs 30 à 18 hrs

Club de l'âge d'or

9 mai : Début pétanque extérieure à l'Hôtel de Ville de Léry

- Tous les mardis et jeudis à 13h30

28 août : Journée porte ouverte à l'Hôtel de Ville de 9h00 à 12h00

- renouvellement carte de membres ou adhésion pour les nouveaux membres

7 septembre : Ouverture de la saison 2017

- Souper Club de l'âge d'or de Léry

11 septembre : Début de la saison de quilles

5 octobre : Début Whist militaire (cartes)

- Hôtel de Ville de Léry à 13h00

Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec
Mme Diane Gendron au 450-692-0459

La Station de l'Aventure

540, Chemin du lac St-Louis

450-691-4897

www.stationdelaventure.com



Station de l'Aventure, Maison de la famille

Activités pour les parents et leurs enfants 0 à 17 ans

- 28 avril 2017: Café-causerie "Bouquet de fleurs pour la Fête des Mères" - 9h à 11h - prix à déterminer
- 12 mai 2017 : Sortie à Équilibrix - 9h30 à 11h30 - prix à déterminer
- 19 mai 2017: Café-causerie "Langage des signes pour bébés" - 9h à 11h - gratuit
- 19 mai 2017: Activité au masculin "Fabrication d'une cabane d'oiseau" - 16h30 à 19h30 - prix à déterminer
- 26 mai 2017: Café-causerie "Fabrication d'un tableau de tâches et de motivation" - 9h à 11h - gratuit
- 16 juin 20-17: Pique-nique de fin d'année au parc Loïselle de Mercier - 9h30 à 13h

Bienvenue aux nouvelles mamans!



Photographié par Emma Pelland

INFO pour vous

Service de Police

La protection est la même. Le nouveau contrat est en vigueur jusqu'en 2023.

Ancien Contrat

850,000\$/an

15% de toutes les contraventions revenaient à la Ville de Léry (ex. 100,000\$= 15,000\$ pour Ville de Léry)

Nouveau Contrat

525,000\$/an

Ce qui représente une **économie** de 325,000\$/an

100% de toutes les contraventions reviennent à la Ville de Léry (ex. 100,000\$= 100,000\$ pour Ville de Léry)

Compte de taxes 2017

La préparation du budget a été un peu plus longue cette année, mais avec un résultat positif. Nous sommes fiers de confirmer qu'il n'y a pas d'augmentation de taxe cette année. Étant donné que nous sommes un peu en retard, les dates de versements sont différentes. Voici les détails :

Nous vous rappelons que la date limite pour effectuer le 1er versement de vos taxes municipales 2017 est le mardi 18 avril et le 2ième versement est le lundi 17 juillet. Quant au 3ième versement, il deviendra dû le lundi 16 octobre. Pour éviter d'avoir à payer des intérêts, chaque versement doit être payé à la date d'échéance. Si un versement a été fait en retard cela entraîne une perte de privilège et tous les versements deviennent dus et des intérêts s'ajoutent quotidiennement au taux de 16% par année. Vous pouvez effectuer votre paiement par Internet, par chèque, en argent comptant, dans toutes les caisses populaires ou d'économies Desjardins, les banques CIBC, Laurentienne, Montréal, Nationale, Royale, Scotia et TD Canada Trust. Aussi, le paiement par carte de débit (Interac) est disponible à l'hôtel de ville.

Municipal Taxes 2017

We took a little longer than usual putting the new budget together, but good news is always worth waiting for! We are happy to confirm that there is no tax increase this year. Since we were late getting started, the installment dates are a little different. Here are this year's details:

The 1st installment of your 2017 municipal taxes is due by Tuesday, April 18, The 2nd is due by Monday, July 17. The 3rd installment is due by Monday, October 16. Please be sure your payment reaches us in time to avoid forfeiting the right to make installment payments and the daily interest charge

of 16% per year. Payment may be made online, by cheque or cash at any Caisse Populaire or Économie Desjardins as well as the following banks: CIBC, Laurentian, Montreal, National, Royal, Scotia and TD Canada Trust. If you prefer to pay by interac, you must come to the Town Hall during normal business hours.

Élections municipales 2017

Les prochaines élections municipales sont prévues pour le dimanche 5 novembre 2017.

Un site web permet notamment d'expliquer aux candidats potentiels les champs de compétence de la politique municipale, tout en les sensibilisant à l'importance de s'engager et de prendre part aux décisions relatives à la satisfaction des besoins de la population de leur municipalité.

On y trouve également des capsules Web qui traitent de sujets relatifs à la vie municipale (par exemple, l'organisation municipale et régionale au Québec ainsi que le rôle du conseil municipal et des élus).

Pour le consulter : www.electionsmunicipales.gouv.qc.ca/je-pose-ma-candidature

Reconnaissance des employés de la Ville de Léry

En 2017, nous soulignons les années de service des employés suivants qui travaillent à la Ville de Léry:

- Patrick Tremblay – 5 ans
- Éric Groulx – 10 ans
- Michael Pascale – 10 ans
- Manon Berthiaume – 15 ans



Photographié par Liliane Pronovost

Annnonce d'un nouveau concours

Dans l'esprit de bien s'amuser, nous avons créé un nouveau concours qui vous permettra de découvrir votre ville cet été. Nous allons installer 7 chaises Adirondack géantes autour de la ville pour que vous les trouviez. Lorsque vous les trouverez, vous devez prendre une photo de celle-ci avec une personne assise dans la chaise. Lorsque vous aurez trouvé et photographié les 7 chaises, vous pouvez faire parvenir les photos par courriel ou les apporter en format de 4x6 à l'hôtel de ville. Une fois vérifiée, vous obtiendrez un bulletin de vote pour déposer dans la boîte prévue pour ce concours.

Règlements du concours :

- La même personne doit être photographiée, assise dans chacune des 7 chaises.
- Les 7 chaises doivent être différentes.
- Une inscription par famille.

Prix (Dons de résidents de Léry) :

- 1er prix : pavillon de jardin, 10 x 12
- 2e prix : 2 billets pour un match de hockey des Canadiens de Montréal
- 3e prix : foyer extérieur

Le concours se termine à la fin de la journée de travail du jeudi 28 septembre 2017. Les gagnants seront annoncés le lundi 16 octobre.

Les participations peuvent être envoyées par courrier électronique au icoderre@lery.ca ou apportées à l'hôtel de ville pendant les heures d'ouverture.



Announcing a New Contest!

In the spirit of fun, we have created a new contest that will find you exploring your town this summer. We are installing 7 giant Adirondack chairs around town for you to find. Once you do, you need to take a photograph of it with someone sitting in it. When you have found and photographed all 7 chairs, you may email the photographs or bring 4x6 prints in to Town Hall. Once verified, you will get a ballot to drop in the contest drum.

Rules:

- Must be the same person sitting in the chair in all 7 photographs.
- Must be 7 different chairs.
- One entry per family.

Prizes (all donated by Léry residents):

- 1st prize: 10x12 Gazebo
- 2nd prize: 2 tickets to a Montreal Canadiens hockey game
- 3rd prize: Outdoor fire pit

Contest closes at end of business day on Thursday, September 28, 2017. Winners will be announced on Monday, October 16.

Submissions may be emailed to icoderre@lery.ca or brought into the Town Hall during regular business hours.

Grand retour de la balle molle junior été 2017

Inscription : Dimanche le 28 mai entre 13h00 et 17h00
à l'Hôtel de Ville de Léry
Info : marilynepellerin77@hotmail.com



La saison de balle molle de Léry débutera ce mois-ci

La saison débutera le 18 avril.

Les joutes seront disputées tous les mardis et jeudis de 18h30 à 20h00 et de 20h00 à 22h00.

Venez encourager les joueurs au Parc Multifonctionnel (rue de la Gare).



Photographié par Linda Cormier

Offre d'emploi – personnel électoral

Le 5 novembre prochain, la Ville de Léry sera en élection pour les postes de maire et de conseillers, s'il y a lieu. Vous avez une expérience dans la tenue des scrutins municipaux, provinciaux ou fédéraux ou vous désirez acquérir cette expérience ? Le président d'élection est à la recherche de personnes intéressées à faire partie du personnel électoral.

Postes disponibles :

- Membre d'une commission de révision de la liste électorale
- Scrutateur
- Secrétaire
- Préposé à l'accueil et à l'information
- Préposé à la table de vérification

Vous devrez assister à une séance de formation rémunérée.

Nous avons besoin de vous à l'une ou l'autre des dates suivantes :

- 29 octobre 2017 (Vote par anticipation)
- 5 novembre 2017 (Jour du scrutin)

Seules les personnes retenues recevront une réponse. Un membre du personnel électoral ne peut se livrer à un travail de nature partisane à compter du moment où il prête le serment.

Pour information :

Bureau du président d'élection
Hôtel de Ville de Léry
1, rue de l'Hôtel-de-ville, Léry (Québec) J6N 1E8
450-692-6861 poste 201 | dstewart@lery.ca

Programme achat regroupé Treeazin

La Ville de Léry offre à ses citoyens, un programme d'achat regroupé du pesticide Treeazin (homologué au Canada contre l'agrile du frêne) permettant une baisse du coût de traitement des frênes. Les citoyens intéressés par ce programme devront s'inscrire en remplissant une demande en ligne ou en se présentant à l'accueil pour remplir le formulaire désigné à cet effet, avant le 19 mai 2017. En fonction du nombre de demande, la Ville sera en mesure de négocier un prix d'achat. Lorsque ce prix sera déterminé, les citoyens intéressés devront s'engager à effectuer le traitement en signant un deuxième formulaire, accompagné du paiement, avant la date limite d'inscription sans quoi les arbres ne seront pas traités à l'intérieur du contrat d'appel d'offre.

Renseignement :

Le service de l'urbanisme urbanisme@lery.ca | 450 692-6861, poste 202
Le Comité de Lutte contre l'Agrile du Frêne (CLAF) | agrile@lery.ca

INFO pour vous

Voici les calculs utilisés par la Ville pour acheter l'Église Notre-Dame

Évaluation du terrain et bâtisses : **802,900 \$**

Ville a négocié avec le diocèse afin de payer sur une période de 5 ans : **450,000 \$**

Dépôt donné : **0 \$**

Nous avons convenu de payer 3 % d'intérêt annuellement en versements mensuels de : **1,125 \$**

Moins le loyer mensuel pour la maison située sur le terrain de l'église : **(665 \$)**

Coût mensuel net à la Ville : **460 \$**

Bien entendu, nous pouvons décider de vendre la propriété en tout temps si nos priorités changent, mais pendant ce temps, l'église vacante est utilisée pour :

1. Bureaux pour le Club Optimiste
2. Entreposage d'aliments pour la banque alimentaire locale (Société Saint-Vincent-de-Paul)
3. Série de quatre concerts classiques qui a été un grand succès
4. Exposition d'art/artisanat
5. Location de la propriété pour le tournage d'un film (revenu de 3,500\$)

Note importante : Tous les plans pour la construction d'un centre culturel sur la propriété n'iront pas de l'avant à moins d'une subvention gouvernementale ou un don qui couvriraient le coût total. Sans frais pour les citoyens.

Group purchasing program for Treeazin

Ville de Léry wants to negotiate a group rate for the purchase of the pesticide Treeazin (approved in Canada to fight the emerald ash borer) which should reduce the unit cost of treatment of ash trees. Residents interested in participating must register by filling out a form (on-line or in person at Town Hall) before May 19 2017. The number of requests we receive will help us negotiate a better rate. When we have a confirmed price, those who registered will be contacted and will then have to commit to the treatment and prepay before treatment begins.



Photographié par Brady Pelland

Aqueduc et égout Phase 2

Vendredi le 17 février 2017 à 9h30, Ville de Léry a obtenu une rencontre d'une durée d'une heure avec son député provincial et ministre du Trésor, Pierre Moreau, à ses bureaux de Châteauguay.

La députation de Ville de Léry se composait du maire M. Walter Letham, de deux conseillers M. Éric Pinard et M. Léon Leclerc, du directeur général M. Dale Stewart et de l'urbaniste Mme Andréanne Baribeau.

M. Moreau était accompagné de son attaché politique, M. Philippe Mercier, et d'un haut fonctionnaire du MAMOT.

Ville de Léry a présenté l'historique de l'évolution du projet phase 2 en insistant sur les points suivants:

- le déclassement par le MAMOT des fosses septiques de classe B- dans l'évaluation du dossier fait porter les fosses non conformes de 62% à seulement 5%, ce qui a pour effet de réduire considérablement la subvention à laquelle Léry a droit;
 - Le pourcentage s'élève à 90% en incluant les fosses septique de classe B;
- les fosses septiques contribuent à la contamination en coliformes fécaux de la nappe phréatique de laquelle des citoyens puisent leur eau;
- Ville de Léry se refuse à faire porter un lourd fardeau financier à ses concitoyens qui résulte de la décision de la subvention admissible du MAMOT;
 - l'aide financière maximale a été établie à 7 650 000\$ alors que la phase 2 est évaluée à 30.4 millions;

Dans le même état d'esprit, d'autres points se sont ajoutés:

- les étangs aérés étant actuellement à leur pleine capacité, un agrandissement s'avère nécessaire pour la phase 2;
- un réservoir d'eau, qui assure une sécurité dans le débit de l'eau potable, aurait déjà dû être construit dans la phase 1;
- Ville de Léry a confirmé que les autres phases d'agrandissement du traitement des eaux usées liées aux projets des développeurs se feraient aux frais de ces derniers. Et ce, toujours dans le but de ne pas faire payer ses citoyens.

La réunion d'une durée prévue d'une heure s'est finalement déroulée sur une heure trente.

Ce débordement du temps planifié s'explique par le fait que M. Pierre Moreau s'est montré non seulement très compréhensif de la situation mais, surtout, très intéressé à trouver une solution financière juste qui tient compte de la capacité de payer des citoyens afin de débloquer le projet de phase 2.

M. Moreau et son équipe ont proposé comme échéancier d'une remise de réponse en septembre. Ville de Léry a répliqué avec juin comme délai de cette réponse.

La sincérité des échanges et l'intérêt non dissimulé de M. Pierre Moreau permettent à Ville de Léry de croire que le dossier du projet phase 2 puisse connaître un dénouement heureux.

Les villes de Léry et de Mercier signent une entente intermunicipale

Les villes de Mercier et de Léry ont renouvelé, le 21 mars dernier, l'entente intermunicipale en matière de sécurité incendie qui se poursuivra jusqu'en 2023. Citation du maire : « Nous sommes heureux de poursuivre notre collaboration avec la Ville de Mercier puisque cette entente donne d'excellents résultats. » Rappelons que la première entente intermunicipale entre la Ville de Mercier et la Ville de Léry concernant le service de sécurité incendie a été conclue en 2014 suivi d'un premier renouvellement en 2015.



Au premier plan : M. Walter Letham, maire de Léry, M. René Larente, Chef du service de sécurité incendie de Mercier et de Léry, Mme Lise Michaud, mairesse de Mercier. Derrière : M. Dale Stewart, directeur général et secrétaire-trésorier de Léry et M. René Chalifoux, directeur général de Mercier.



Maire frustré par la décision du tribunal

Au mois de janvier, notre inspecteur municipal, Daniel Le Brasseur, fut surpris par ce qui l'attendait lors d'une inspection régulière d'incendie à la Ville de Léry.

Lorsqu'il s'est approché d'une résidence sur le Chemin du Lac Saint-Louis, un chien agressif a foncé vers lui ce qui l'a forcé à retourner dans son véhicule. Il a tenté à deux reprises de s'approcher de la résidence, mais a réalisé qu'il courait un danger d'être mordu. Il s'est donc retiré et a rempli un rapport de police.

À la suite d'une enquête, il a été révélé que c'était la deuxième fois que ce chien faisait l'objet d'une intervention policière. À la fin de 2015, la cour avait ordonné au propriétaire du chien, de lui mettre une muselière lorsqu'il était à l'extérieur et de le garder en laisse chaque fois qu'il était à l'extérieur de sa cour. Ces conditions ne semblaient pas être respectées selon Monsieur Le Brasseur.

Le propriétaire du chien était de retour au tribunal cette année et le juge a permis à cet individu de retourner à la maison avec son chien pendant qu'il prenait en considération l'imposition d'une amende. Un mois plus tard, le juge a imposé une amende de 221\$, ce qui semble à peine dissuasif.

Dans un article paru dans le journal Le Soleil en février, Monsieur le Maire Letham a exprimé sa frustration face au manque de responsabilité lorsque les lois ne sont pas respectées. « Nous avons beaucoup d'enfants et d'adultes qui aiment marcher sur nos chemins. Devons-nous attendre que quelqu'un subisse une morsure sérieuse avant de faire quelque chose ? Où est la protection pour nos citoyens ? »

Jusqu'à ce que cette situation soit résolue, nous vous prions d'être prudents lorsque vous marchez et de ne pas approcher les chiens que vous ne connaissez pas. Le chien agressif dont il s'agit dans cette affaire est un mélange de Labrador et Boxer donc il n'apparaît pas particulièrement menaçant.

Info Confidentielle

Please report any suspicious situation that does not require immediate police intervention. You may leave the details on the Info Confidentielle voice mail.

450-698-3229 ic@police.chateauguay.ca

Troc plantes

Vous semez vos légumes, fleurs ou fines herbes? Vous avez des surplus? Échangez les!

Une rencontre aura lieu samedi le 20 mai de 10hrs à 12hrs dans le stationnement de l'église afin d'échanger vos plants de légumes, fines herbes ou encore de fleurs.

Pour les gens qui n'ont pas de plants à échanger mais qui en veulent, les surplus seront offerts à des prix ridicules.

En cas de mauvais temps le "troc" se fera à l'intérieur!

Pour informations et inscription :
André Liboiron | adlib@videotron.ca



Woodlands Yacht Club

Woodlands Yacht Club will once again open the swimming pool to Léry residents every evening (from 5 to 8 pm) and on weekends (from 12 to 8 pm). A lifeguard will be on duty, but children must be at least 12 years old to swim without adult supervision. If the weather dips below 22°C or in the case of rain, the swimming pool will be closed with no access to the grounds.

This summer the Yacht Club will rent out their kayaks to Léry residents every weekend (from noon until 8 pm). The fee will be \$10 for 2 hours and you will need to leave proof of residence and a piece of id (driver's license, Medicare card) while you are out in the kayak. If you are under 18 years of age, an adult will need to sign a waiver.



Notre communauté/Our Community

Serge Ouimet est l'un de nos artisans locaux qui a exposé son travail lors de l'Exposition : *Art, Délices et Compagnie* l'automne dernier. Ses bijoux artisanaux, barrettes et petits objets d'art ont beaucoup plu aux acheteurs.

Créations Serge Ouimet se spécialise dans les bijoux artisanaux, utilisant deux techniques différentes. La première s'appelle «mokume gane», du même nom qu'une technique japonaise de travail sur du métal, qui crée des motifs uniques sur l'argile polymère. La deuxième technique s'appelle « plastique rétractable » et Serge utilise sa magnifique collection de photos de voyage comme arrière-plan. Ce processus commence par une photographie, modifiée et imprimée sur une feuille spéciale, soigneusement découpée puis rétrécie par la chaleur. Une fois l'image miniaturisée, plusieurs couches de protection sont alors appliquées. De plus, Serge crée des bijoux en utilisant des pierres semi-précieuses, des cristaux Swarovski et de l'argent.

L'entreprise a débuté en 1991 lorsque Serge et son épouse Helen ont déménagé de Montréal à la Ville de Léry. Helen a commencé à fabriquer des bijoux comme passe-temps et dans l'espace d'un an, Serge s'est joint à elle dans son passe-temps qui s'est alors transformé en une passion commune. Ils ont passé les 20 dernières années à créer leurs pièces et à les vendre au centre-ville de Montréal, dans des festivals d'été, des foires artisanales et des institutions telles que l'Hôpital Anna-Laberge (la Fondation peut vous donner des dates précises). Malheureusement, Helen est décédée en 2011 et Serge poursuit le travail seul.

Le plus souvent, vous trouverez Serge et son kiosque à son emplacement permanent au Square Phillips au centre-ville de Montréal. Vous trouverez également *Serge Ouimet Creations* sur Facebook.

Serge Ouimet is one of our local craftsmen who displayed his work at last fall's Exposition: *Art, Délices et Compagnie*. His eye-catching artisan jewellery, hair barrettes and small art objects drew lots of interest from the shoppers.

Serge Ouimet Creations specializes in artisan jewellery, created using one of two techniques. The first is called mokume gane, derived from a Japanese metal-working technique of the same name, that creates unique patterns on polymer clay. The second technique is called shrink plastic and Serge uses his wonderful collection of travel photographs as his background. This process starts with a photograph, modified and printed onto a specialty sheet, carefully cut out and then shrunk using heat. Once the image is miniaturized, several protective layers are applied. In addition, Serge creates jewellery using semi-precious stones, Swarovski crystals and silver.

The business began in 1991 when Serge and his late wife Helen moved to Léry from Montreal. Helen began making jewellery as a hobby but within a year, Serge had joined and the hobby turned into a passion. They spent the next 20 years creating their pieces and selling them in downtown Montreal, at summer festivals, craft fairs and institutions such as Anna-Laberge Hospital (the Foundation can give you specific dates). Sadly, Helen died in 2011 and Serge carries on alone.

Most of the time you will find Serge and his kiosk at his permanent location in Phillips Square in downtown Montreal. You will also find Serge Ouimet Creations on Facebook.

Serge au travail l'été dernier au Square Phillips.

Serge at work in Phillips Square last summer.



Barrettes de cheveux créées avec la technique du mokumen gane.

Hair barrettes created through the mokumen gane technique.

Barrettes de cheveux créées avec la technique de plastique rétractable.

Hair barrettes created with the shrink plastic technique.





Noël est une période particulière de l'année

Nos célébrations ont débuté tôt en décembre avec la collecte annuelle de nourriture pour aider nos voisins démunis. Des bénévoles ont fait la tournée de la Ville pour amasser des dons et denrées qui ont été apportés à l'église pour distribution.

Christmas is a special time of year

Our celebrations got underway early in December with our annual food drive to help our neighbours in need. Volunteers canvassed the town for donations which were taken to the church for distribution.

Père et Mère Noël, ainsi que leur copain à quatre pattes, ont apporté beaucoup de joie au Centre Horizon. La Ville de Léry a fait un cadeau au Centre d'un don d'une somme de 2500 \$ présenté par Monsieur le Maire Letham.

Santa and Mrs. Claus, along with their four-legged friend, brought joy to Centre Horizon. The Town brought a Christmas gift to the Centre in the form of a cheque for \$2,500.

Les enfants de la Ville de Léry étaient émerveillés par la Fête Annuelle de Noël qui prend de l'envergure chaque année.

The children of Léry were delighted with the annual Kids' Christmas Party which grows bigger every year.

Nous avons terminé la saison avec un merveilleux concert de Noël mettant en vedette le chœur « La Bohème de Châteauguay ».

We wrapped up the season with a beautiful Christmas Concert featuring the talented Châteauguay Choral Group.





Dans la ville/Around Town



Les pompiers se sont de nouveau installés dans le parc Asselin pour distribuer des friandises aux amateurs d'Halloween.

The firemen once again set up in Parc Asselin and handed out treats to our Halloween trick or treaters.

Notre dîner d'appréciation des bénévoles continue de grandir chaque année compte tenu du nombre croissant de personnes qui aident à faire de la Ville de Léry un endroit merveilleux. Cette année, nous avons eu l'occasion de remercier tous nos bénévoles et de reconnaître ceux qui ont fait des efforts supplémentaires dans 13 différentes catégories.

Our Volunteer Appreciation Dinner grows every year in recognition of the increasing number of people who help make Léry the special place it is. This year we had an opportunity to thank all our volunteers and recognize those who went the extra mile in 13 separate categories.



Sur la photo : Mylène Loiseau, Julie Vigneault-Champagne et Monsieur le Maire Letham.

Pictured here: Mylène Loiseau, Julie Vigneault-Champagne, and Mayor Letham.

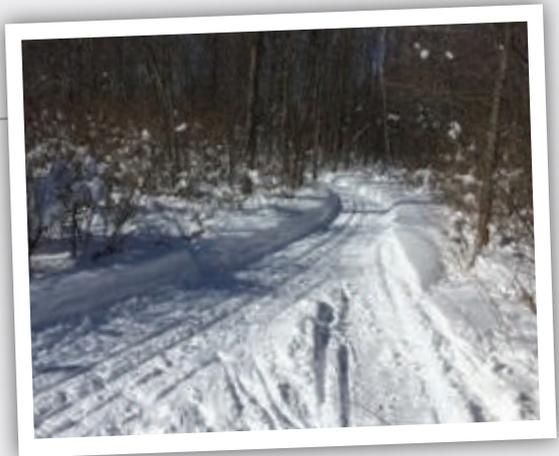


La Ville de Léry aime célébrer la saison des Fêtes. Voici une des nombreuses résidences décorées qui donne un air de célébration pendant cette période des Fêtes à la Ville de Léry.

Léry gets all dressed up for the holiday season. This is just one of the many homes that helped make Léry look festive.

Cette magnifique photographie vous montre une partie des sentiers de ski de fond qui sont à notre disposition.

This beautiful photo shows a part of one of the cross country ski trails that are available to us.



Deux de nos jeunes qui s'amuse à patiner sur le lac.

Two of our young skaters enjoy the smooth ice on the lake.

Il y a toujours quelque chose à faire dans la Ville de Léry, peu importe la saison!

There is always something to do in Léry, no matter the season!





Entreprise locale/Local Business



Lorsque Michael Goodfellow, un résident de longue date, a décidé de lancer sa propre entreprise de distribution, il n'a pas regardé plus loin que la boulevard de Léry. Son entreprise, Paysverco, opère au même endroit avec succès depuis 30 ans. Cependant, cherchant à se diversifier en 2009, lui, sa conjointe Joanne et sa fille Martha ont décidé de sectionner une partie de l'entrepôt et de créer un espace de vente au détail. L'expérience de Joanne dans la vente de produits de décoration intérieure et de mode féminine leur a donné une vision de ce qu'ils voulaient comme magasin. Martha s'est occupée des achats et a dirigé les opérations journalières durant les premières années.

Ils ont nommé la nouvelle entreprise, MAG Décor qui existe depuis maintenant une dizaine d'années. Lorsque vous entrez dans le magasin, vous croyez avoir découvert des trésors cachés. Ils vous offrent une sélection électrisante de produits qui vont des produits artisanaux faits par les artisans locaux aux accessoires équitables exotiques venant de tous les coins du globe. Vous trouverez aussi des produits de cuisine (ils sont distributeurs pour les ustensiles de cuisine Paderno fabriqués au Canada), des meubles de patio qui comprend une ligne colorée de chaises Adirondack fabriquées au Canada et des vêtements pour femmes. Vous pouvez également commander une plaque d'adresse en métal ou vous y trouverez des produits de décor telles que des murales trompe-l'œil pour votre mur. Cela fait du magasinage une expérience des plus personnelles pour notre clientèle. Selon Joanne, « Nous continuons à évoluer en gardant nos clients à l'esprit ».

Les prix varient selon la gamme de produits. Vous pouvez trouver de beaux cadeaux d'hôtesse moins cher que le coût d'une bouteille de vin ou vous pouvez décider de payer plus pour ajouter une touche à votre décor de maison. Peu importe votre besoin, vous allez trouver quelque chose qui vous plaira.



Ils sont ouverts du lundi au samedi de 9 h à 17 h. Les propriétaires Michael et Joanne Goodfellow vous assisteront avec l'aide de Candide, une vendeuse extraordinaire. Venez nous dire bonjour en passant.



MAG Décor

www.magdecor.ca



When lifelong local resident Michael Goodfellow decided to start his own distribution business, he looked no further than Boulevard de Léry to set it up. His firm, Paysverco, has operated successfully from that location for 30 years. However, looking to diversify in 2009, he, his wife Joanne and daughter Martha decided to section off some of the warehouse and create a retail space. Joanne's experience in both the home decor and women's fashion business gave them a solid vision of what they wanted the store to be and Martha did the buying and ran the day-to-day operations for the first several years.

They named the new venture, MAG Décor and it has been operating for much of the past decade in relative obscurity. Venturing into the store you feel like you've stumbled into a hidden treasure. They carry an eclectic mix of products that range from local artisans' handiwork to exotic fair trade accessories from all corners of the globe. You will find familiar kitchenware products (they are distributors for the Canadian-manufactured Paderno cookware), patio furniture that includes a colourful line of Canadian-made Adirondack chairs, and women's clothing. You can special order a metal address plaque or find a trompe l'oeil mural for your wall. The expression "from soup to nuts" comes to mind but in this case it's Bee by the Sea wrinkle cream to Perth Pepper! According to Joanne, "We continue to evolve while keeping our customers in mind. This makes shopping, both ours and theirs, a more personal experience." Prices are as far reaching as the product line. You can find lovely hostess gifts for less than the cost of a bottle of wine or you can dig a little deeper to add to your home's decor. No matter your need, you are bound to find something to take home.

They are open Monday through Saturday 9 to 5 pm. Staffed by owners Michael and Joanne Goodfellow with the able assist of Candide, local saleslady extraordinaire. Drop by to say hello.



Croisières Découvertes Châteauguay-Beauharnois

Pour une 4e année consécutive, les municipalités de Châteauguay et de Beauharnois s'unissent à Héritage Saint-Bernard pour offrir cette activité touristique à tarif abordable. Ainsi, tout en étant accompagnés par des personnages historiques, les participants pourront admirer et découvrir autrement des attraits de la région.

Faisant le relais entre les villes de Châteauguay et de Beauharnois, six croisières animées sont offertes, au coût de

55\$ par adulte, 27\$ par enfant de 4 à 12 ans et gratuit pour les 0-3 ans (taxes et pourboires inclus). Chacune des croisières inclut une activité selon les destinations et un repas. Les réservations sont nécessaires et les paiements sont exigés au moment de la réservation. Un maximum de 45 personnes peut être accueilli lors de chaque croisière.

Pour la liste des activités offertes, consultez le site web www.ilesaintbernard.com



À l'arrière scène de l'hôtel de ville

Nous vous présentons les pompiers de la Ville de Léry

Nous vous présentons les hommes et femmes qui font partie du Service d'Incendie de la Ville de Léry. Ils travaillent fort afin de nous garder en toute sécurité. Ces gens se présentent à votre porte lors d'un désastre. Notre équipe, qui compte 20 pompiers, passe des heures à s'entraîner afin d'être prêts lorsque vous en avez besoin. Ces personnes qui ont un merveilleux esprit d'équipe comptent des années de service qui varie entre 3 mois et 35 ans. Ils portent leurs écussons avec fierté, ils ont même conçu leur propre version du logo qui leur tient à cœur. Leur version du logo apparaît sur les camions.



les endroits non desservis par une borne-fontaine. Une camionnette est utilisée pour les inspections régulières, enquêtes sur les incendies, et même la patrouille.

Les pompiers sont sous la direction du Chef Pompier de Mercier René Larente et la gestion quotidienne est assumée par François Lauzon. Mercier gère tous les détails nécessaires pour l'administration d'un service d'incendie et nous sommes fiers de vous informer que l'entente vient d'être renouvelée pour une période de 5 ans.



Notre flotte comprend trois camions. Le camion autopompe est équipé d'un système de mousse électronique ainsi que des outils de sauvetage hydraulique (pince de désincarcération). Le camion-citerne transporte une réserve d'eau pour





Annie-Claude Beaudoin



Joël Bonnier-Laberge



Mathieu Crevier-Morin



Dominic Farmer



Michel Gendron



Daniel Gravel



Audrey Ladrie



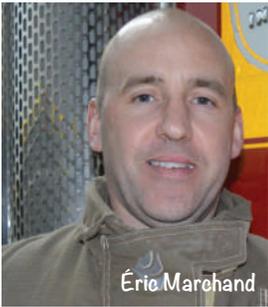
Mathieu Lambert



Alexandre Leclerc



Jean-François Mainville



Éric Marchand



Éric Miller



Martin Montpetit



Michael Pascale



Yan Perreault



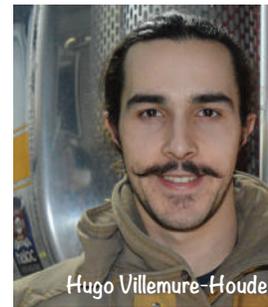
Francis Sareault



Karyne Tétrault



Gabriel Villemure-Houde



Hugo Villemure-Houde



Tristan Villemure-Houde

Exposition: Art, Délices et Compagnie

Combiner le travail des artisans locaux et le travail de nos artistes locaux s'est avéré un grand succès. Plusieurs résidents locaux ainsi que des visiteurs sont venus encourager nos artistes et ont commencé leurs achats de Noël. Félicitations au comité culturel pour l'organisation de cet événement et merci à tous les bénévoles qui ont participé à cet événement de deux jours. Merci à tous pour votre contribution à ce merveilleux week-end.



Salles de fêtes disponibles pour location

Nous désirons vous rappeler que nous avons deux grandes salles de disponibles pour location pour des occasions spéciales à la Ville de Léry. Nous avons la grande salle communautaire à l'hôtel de ville ainsi qu'une salle à l'église Notre-Dame. Pour plus d'informations, communiquez avec Isabelle Coderre à l'hôtel de ville, 450-692-6861, poste 208 ou icoderre@lery.ca.

Party Rooms available to rent

A reminder that we have two large room available to rent for special occasions in Léry. We have the large community room at Town Hall as well as Notre Dame de l'Eglise church. More information available from Isabelle Coderre at Town Hall, 450-692-6861, x208 or icoderre@lery.ca.



Bon à Savoir

Photographié par Bernard Prigent

Abris temporaires (abris d'autos d'hiver)

Nous vous rappelons que les abris temporaires (abris d'autos d'hiver) ne sont plus autorisés à partir du 15 avril.

Veuillez noter que nous effectuerons des inspections au courant du mois d'avril afin de s'assurer que la réglementation est respectée.

Lumières de rues

Si vous remarquez qu'une lumière de rue est brûlée, ou toujours allumée ou intermittente, s.v.p. veuillez nous aviser en téléphonant au 450 692-6861, poste 208. Un électricien est mandaté pour effectuer les réparations environ quatre à cinq fois par année.

Pannes de courant

Si votre service est interrompu ou si vous voyez un poteau brisé, un arbre tombé, ou tout autre problème pouvant affecter le service d'électricité, vous devez communiquer directement avec le service à la clientèle d'Hydro-Québec au 1 800-790-2424. Lors de l'appel, ils vous informeront du délai approximatif avant le rétablissement du service. Il est inutile de téléphoner à l'hôtel de ville car nous n'avons aucune information concernant les délais et raisons concernant les pannes de courant. Pour plus d'informations, consultez le site web d'Hydro-Québec au www.hydroquebec.com

Travaux sur les rives

Si vous envisagez faire des travaux sur les rives, le littoral du lac Saint-Louis ou en plaine inondable, il est important de vérifier auprès du Service de l'urbanisme quelles sont les dispositions des règlements d'urbanisme qui s'appliquent à votre propriété. La réglementation municipale est basée sur la Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables. Pour obtenir plus d'informations sur cette politique établie par le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, visitez le site Internet suivant : <http://www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rives/index.htm> ou renseignez-vous auprès du Service de l'urbanisme de la Ville de Léry.

Feux à ciel ouvert

Il est interdit en tout temps, sur tout le territoire de la municipalité, de brûler du bois traité ou recouvert de peinture, de teinture, etc., des herbes, des feuilles mortes, des ordures ménagères, des pneus, des bardeaux d'asphalte, des produits formés ou contaminés par le goudron, les plastiques, la colle, le caoutchouc, les solvants ou tout autre produit polluant.

Quiconque contrevient à l'une quelconque des dispositions du règlement commet une infraction et est passible, s'il s'agit d'une première infraction, d'une amende minimale de 100 \$ et maximale de 1 000 \$ pour une personne physique, et d'une amende minimale de 200 \$ et maximale de 2 000 \$ pour une personne morale.

Pensez-y avant d'appeler le service 911 pour vous plaindre d'un feu à ciel ouvert qui, en réalité, n'est pas nuisible. Une intervention des pompiers de la Ville de Léry coûte un minimum de 1 000 \$ aux contribuables.

Permis et certificats d'autorisation

Nous vous rappelons qu'un permis ou un certificat d'autorisation est nécessaire **avant** d'effectuer les travaux suivants :

- Construction, transformation, agrandissement d'un bâtiment principal
- Démolition d'un bâtiment principal ou accessoire
- Réparations (toiture, changement de portes et de fenêtres, etc.)
- Balcon, galerie, perron
- Patio
- Véranda
- Garage isolé, attenant, incorporé
- Remise
- Clôture et muret
- Remblai et déblai
- Piscine creusée, hors terre, démontable
- Abattage d'arbres
- Installation sanitaire
- Ouvrage de captage des eaux
- Lotissement
- Quai

La liste des travaux nécessitant un permis ou un certificat d'autorisation n'est pas exhaustive. Veuillez vous assurer que le projet que vous désirez entreprendre ne nécessite pas d'autorisation avant de débiter les travaux. Vous pouvez vous référer au *Règlement sur les permis et certificats numéro 2016-454* disponible sur le site Internet de la Ville ou vous renseigner auprès du Service de l'urbanisme.

Pour obtenir un permis ou un certificat d'autorisation, il est très important de **compléter et signer** le formulaire de demande de permis adéquat, selon le type de travaux que vous désirez entreprendre. Les formulaires sont disponibles à l'hôtel de ville ou sur le site Internet de la Ville au www.lery.ca. Vous pouvez également en faire la demande par courriel à l'adresse suivante : urbanisme@lery.ca. Toutes les informations et documents demandés dans ce formulaire sont essentiels pour l'émission du permis ou du certificat d'autorisation.

Veuillez prévoir un délai minimal de **30 jours** pour l'étude du dossier, et ce, à partir du dépôt de la demande ou des compléments d'information. De plus, avec l'entrée en vigueur des nouveaux règlements d'urbanisme, certains types de



Photographié par Linda Cormier

travaux peuvent nécessiter un délai supplémentaire avant l'émission du permis ou du certificat d'autorisation. Par exemple, en vertu du Règlement de PIIA numéro 2016-455, les travaux de rénovation ou de construction neuve exécutés sur les propriétés situées dans certains secteurs du territoire de la Ville doivent faire l'objet d'une analyse effectuée par le Comité consultatif d'urbanisme et doivent être approuvés par le Conseil municipal.

Les demandes sont traitées par ordre d'arrivée et non selon leur nature.

Pour toutes demandes d'informations, vous pouvez communiquer avec le Service de l'urbanisme par courriel à : urbanisme@lery.ca ou par téléphone au : 450 692-6861, poste 202.

Service de collecte des branches

Les branches sont ramassées deux fois par mois : le 1er mardi et le 3e mardi du mois. La collecte des branches se fera du 2 mai au 7 novembre 2017 (sauf le 17 octobre). Le Service des travaux publics ne passera qu'une seule fois dans les rues publiques pendant les collectes. Procédure à suivre :

- Déposer les branches en bordure de la rue pour 7 heures a.m.
- Placer le tronc des branches (2" de diamètre maximum) face à la rue publique.
- S'assurer que les branches sont dégarnies de ficelle ou autre.

Ce qui est refusé :

- Les branches garnies de feuilles ou de gazon.
- Les branches d'un arbre qui a été abattu par un émondeur : le propriétaire qui a obtenu un permis d'abattage est responsable de la disposition des branches.

Surplus de Carton—Collecte spéciale le vendredi 7 juillet 2017

Placer le carton à deux pieds du bac de recyclage, afin de ne pas nuire à la collecte robotisée.

- Ne pas les attacher ou les ficeler.
- Carton seulement : retirer les sacs et les morceaux de styromousse des boîtes.
- Défaire les boîtes trop volumineuses et éviter les charges trop lourdes ; par exemple : ne pas remplir une boîte de frigo de retailles de carton.

Chiens – Ville de Léry

La Ville de Léry **exige** que tous les chiens soient enregistrés et vous devez obtenir une licence. La licence pour votre chien coûte **5 \$** et est valide pour la durée de vie de l'animal. Vous pouvez obtenir la licence à l'hôtel de ville durant les heures de bureau.

Il faut se rappeler que :

- Il est interdit de garder plus de 2 chiens sur un terrain ou dans une unité de logement.
- Il est interdit de laisser aboyer un chien.
- Tout chien doit être maintenu en laisse lors de ses balades.
- Vous devez garder votre chien sur votre propriété et de manière à ce qu'il ne puisse en sortir et errer dans les rues.

Pour toute plainte, vous devez contacter le service de police au 450-698-1331.

Lorsque vous prenez une marche avec votre chien, n'oubliez pas d'utiliser les poubelles spéciales pour disposer des matières fécales de votre fidèle compagnon.

Ventes de garage

Avec la venue du printemps arrive également le temps du grand nettoyage. Certains d'entre vous voudront peut-être effectuer une vente de garage. Le règlement numéro 2011-411 permet deux ventes de garage sans frais par année :

- 3 et 4 juin 2017
- 2, 3 et 4 septembre 2017

En cas de pluie, ou cause exceptionnelle, la tenue des ventes de garage sans frais pourra être reportée à la fin de semaine suivante.

Si vous planifiez une vente de garage en dehors de ces dates, un permis vous sera nécessaire (20\$/jour). Pour plus d'informations, informez-vous en téléphonant au 450 692-6861, poste 208.

Politique pour le remboursement des services de loisirs

La politique de remboursement pour les services de loisirs est offerte aux jeunes résidents de la Ville de Léry âgés de 0 à 17 ans inclusivement. La Ville de Léry autorise le remboursement d'un montant maximal de 200 \$ par enfant, par année civile. Une demande de remboursement rétroactive ne peut être effectuée que pour une (1) année (calendrier) antérieure.



Photographié par Bernard Prigent

Le formulaire de demande de remboursement est disponible à l'hôtel de ville.

En ce qui a trait au support au programme d'intégration de camp de jour pour les enfants de 0 à 17 ans inclusivement ayant des besoins particuliers en raison de leurs incapacités et qui seront inscrits à un camp de jour à l'été 2017, la ville pourra allouer une aide financière maximale de 2 000 \$ par enfant

Pour plus d'information, veuillez téléphoner au 450 692-6861, poste 203.

Les frais de bibliothèque sont remboursés pour les personnes âgées

Si vous êtes un résident de la Ville de Léry âgé de **65 ans et plus** et utiliser les services d'une bibliothèque, vous êtes admissible à un remboursement de vos frais jusqu'à un montant de 65 \$ par année. Le formulaire de demande de remboursement est disponible à l'hôtel de ville.

Disposition des résidus domestiques dangereux

Lorsque vous apportez vos résidus domestiques dangereux, s'il vous plaît apporter une pièce d'identité avec photo qui comprend votre adresse.

Écocentre Beauharnois

50, chemin des Hauts-Fourneaux | 450 225-0650

<http://ville.beauharnois.qc.ca/citoyen/environnement/eco-centre>

Du 29 août 2016 au 7 mai 2017 :

Lundi au jeudi: 8h30 à 16h30 (fermé de 12h à 13 h)

Vendredi: 8h30 à 12h

Samedi: 8h à 13h

Du 8 mai 2016 au 28 août 2017 :

Lundi au jeudi: 8h30 à 16h30 (fermé de 12h à 13 h)

Vendredi: 8h30 à 12h

Samedi et dimanche: 8h à 13h

(L'écocentre demeure ouvert lors des jours fériés, sauf à l'occasion de la Fête nationale (24 juin) et de la période des fêtes)

Recyclage

Piles usagées et cartouches d'encre – Elles peuvent être déposées dans les boîtes de collectes spéciales situées à l'extérieur de l'entrée principale de l'hôtel de ville.

Produits électroniques - Vous pouvez disposer de vos produits électroniques en les déposant à côté du conteneur situé à l'arrière de l'hôtel de ville.

Don de vêtements - Vous pouvez disposer de vos vêtements dans le bac situé à l'arrière de l'hôtel de ville.

Piscine du Club Nautique Woodlands

Le Club nautique Woodlands ouvrira de nouveau la piscine cet été pour tous les résidents de la Ville de Léry les soirs de semaine (de 17 à 20 heures) et les week-ends (de midi à 20 heures). Deux maîtres nageur seront sur place, par contre seulement les enfants de 12 ans et plus pourront nager sans la surveillance d'un adulte. Si la température est inférieure à 22 ° C ou en cas de pluie, la piscine sera fermée et il n'y aura aucun accès au terrain.

De plus, le Club nautique permettra aux résidents de la Ville de Léry de louer leurs kayaks durant les week-ends de midi à 20 heures. Les frais seront de 10 \$ pour deux heures et vous devrez laisser une pièce d'identité (permis de conduire, carte d'assurance maladie) durant votre sortie en kayak. Si vous avez moins de 18 ans, un adulte devra signer un formulaire de renonciation.

Ligne info confidentielle

La police aimerait vous rappeler que :

Le système de messagerie vocale confidentielle vous permet de signaler une situation que vous croyez être suspecte, mais ne nécessite pas une intervention immédiate (c'est ce que le 9-1-1 est). Si vous avez des informations qui pourraient aider la police dans une enquête, s'il-vous- plaît laissez les détails sur la ligne info confidentielle au 450 698-3229 ou par courriel au : ic@police.chateauguay.ca



Good to Know

Temporary Car Shelters

Inspections will be conducted in April to ensure that all temporary car shelters are dismantled by the April 15 deadline.

Street Lights

Every effort is made to ensure our streets lights are working. However, if you see one that is burned out or not working properly, please call the Town Hall at 450-692-6861, x 203.

Power Outages

To report a power failure, please call 1-800-790-2424. You need to advise Hydro-Quebec's customer service when your service is interrupted or you see a broken pole, fallen tree, or any other problem that affects the delivery of electricity. When you place the call, they will inform you of the approximate time you will have to wait for service. Unfortunately we cannot speed up the repairs, so calling Town Hall will not change anything.

For further information, please consult their website at www.hydroquebec.com

Shoreline Work

If you plan to work along your shoreline, the river banks, or the flood plain, please consult with the Urban Planning Department prior to starting any work. There may be municipal regulations that are applicable to your property. These regulations are based on the *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables*. For more information, please contact the Urban Planning Department at 450-692-6861, ext 202 or by email at urbanisme@lery.ca.

You may also visit the website of the *Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs* at www.mddep.gouv.qc.ca/eau/rives/index.htm

Open Fires

It is strictly prohibited to burn any polluting material such as painted or treated wood, grass, dead leaves, household waste, tires, roofing shingles, plastics, tar products, or solvents. You may, however, burn wood at a recreational fire provided that neighbours are not unduly inconvenienced. Fines for non-compliance vary between \$100 and \$2,000.

Please think carefully before calling 911 to report a recreational fire. Any intervention by the Ville de Léry firefighters costs taxpayers at least \$1,000.

Permit Applications

We remind you that a permit or a certificate of authorization is required **before** starting any home or property improvement project. To obtain a permit or certificate of authorization, it is critical that you **properly complete** the permit request form. The form is available at Town Hall or by email at urbanisme@lery.ca. Please ensure that you have answered **all** questions to avoid delays in issuing the permit. In most cases a Certificate of Location **must be attached** to your request. Please allow several days for the issuance of a permit, however, the municipal inspector has up to 30 days to study the file, once all the information has been received. **Requests are treated in order of receipt and not by category.**

For more information, please contact the Urban Planning Department at 450-692-6861, ext 202 or by email at urbanisme@lery.ca.

Tree Cutting

You must obtain a permit **before** cutting down any tree on your property. The cost for a permit is \$25. You will be asked to justify your request to remove a tree. For example, is the tree dead or diseased? Is it dangerous to the health and safety of citizens? Is it a nuisance? Or, is it preventing work from being done?

Please note that a special permit is required if you want to remove an ash tree.

Branch Collection

Branches will be picked up and shredded twice a month on the 1st and 3rd Tuesday from May 2 until November 7, 2017 (with the exception of October 17). Our public works truck will only pass once each day, so please note the following:

- Make sure your branches are at the side of the road by 7 a.m.
- Place the larger end (2" diameter maximum) of the branches facing the road;
- Make sure the branches are free of foreign objects such as wire, string, etc.

Please note that our truck will not pick up:

- Branches with leaves or grass; and
- Branches from a tree you have a permit to cut down or from a tree pruning service. In both cases, you are responsible for removing/recycling the branches.



Photographié par Liliane Pronovost

Special cardboard collection on Friday, July 7

Please note the following if you have cardboard boxes to recycle:

- Place cardboard at least 2 feet from the recycling bin so as not to impede the regular mechanized collection.
- Do not tie the cardboard together with string or other material.
- Only cardboard is accepted: please remove any plastic bags or styrofoam from boxes.
- Collapse all large cardboard boxes to avoid any heavy loads (e.g. do not fill a refrigerator box with scraps of cardboard).

Dog License

Ville de Léry requires that all dogs be licensed. A Dog License costs \$5.00 and is valid for the life of the animal. You may obtain the license at Town Hall during normal business hours.

If you are a dog owner, please note the following regulations:

- Only two dogs per household;
- Dogs must be on a leash when you take them out for a walk;
- Dogs must be contained on your property;
- Barking should be kept to a minimum.

For all complaints about dogs in Ville de Léry please contact the Police at 450-698-1331.

Please remember to use the special bins for pet waste when you are out for a walk with your dog!

Garage Sales

You may have two free garage sales per year with no permit required. This year the dates are June 3 & 4 and September 2, 3 and 4. In the event of rain or other extenuating circumstance, these sales may be rescheduled to the following weekend at Ville de Léry's discretion. You may hold one additional garage sale per year with the purchase of a permit from City Hall. The maximum number of garage sales per year per residence is three. The cost of a permit is \$20 and it must be on display during the garage sale.

For more information, please call 450-692-6861, x208.

Leisure activities reimbursement

If you have not yet taken advantage of our Sports Rebate program for your child (up to 17 years old), you may use it for a summer recreational activity such as soccer. If your child is enrolled in a program in one of the neighbouring towns, you may be eligible for a rebate of up to \$200 per child per calendar year.

We have also allocated financial assistance to help defray the cost of summer camp for children with special needs. If other subsidies do not cover the full cost, you may claim up to a maximum rebate of \$2,000 per child per year.

To obtain the reimbursement, you will need to provide proof of fees, proof of residence (tax bill, driver's license, etc.) and your child's name and date of birth (Medicare card, birth certificate). Please bring the originals of these documents to the Town Hall and fill out the form.

Library Fees covered for Léry seniors

If you are at least 65 years of age and you belong to a public library, you may bring your receipt for the fees you paid along with proof of residence and proof of birth to the Town Hall. We will reimburse your fees up to a maximum of \$65.

Household Hazardous Waste Disposal

When dropping off your household hazardous waste, please bring a photo id that includes your address.

Écocentre Beauharnois

50, chemin des Hauts-Fourneaux | 450 225-0650
<http://ville.beauharnois.qc.ca/citoyen/environnement/eco-centre>

Hours (closed on all major holidays)

August 29 – May 7, 2017:

Monday to Thursday: 8:30 am – 4:30 pm
(closed between noon and 1 pm)
Friday: 8:30 am – noon
Saturday: 8 am – 1 pm

May 8 – August 28 2017:

Monday to Thursday 8:30 am – 4:30 pm
(closed between noon and 1 pm)
Friday: 8:30 am - noon
Saturday and Sunday: 8 am – 1 pm

Recycling

Used batteries and ink cartridges – May be dropped off in the special collection box located outside the entrance to Town Hall.

Electronics – You may dispose of any electronic products by placing them beside the container located behind the Town Hall.

Clothing – You may drop off your gently used clothing in the special collection box located behind the Town Hall.

Calendrier municipal 2017

2017 Municipal Calendar

Janvier 2017 January

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Février 2017 February

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28				

Mars 2017 March

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Avril 2017 April

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mai 2017 May

D	L	M	M	J	V	S
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Juin 2017 June

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Juillet 2017 July

D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Août 2017 August

D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Septembre 2017 September

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Octobre 2017 October

D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Novembre 2017 November

D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

Décembre 2017 December

D	L	M	M	J	V	S
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Ordures ménagères et objets lourds

Tous les mercredis
Garbage and heavy objects
Every Wednesday

Recyclage

Tous les vendredis
Recycling
Every Friday

Collecte de branches

1er et 3e mardis de chaque mois du 2 mai au 7 novembre (sauf le 17 octobre)

Branch Collection

1st and 3rd Tuesday of each month from May 2 until November 7 (except October 17)

Ventes des garage

(see page 20)
Garage Sales
(see page 23)

Collecte de feuilles

Du 18 septembre jusqu'à la première neige
Leaf Collection
From September 18 until first snowfall

Séances du Conseil

Le 2e lundi de chaque mois (sauf octobre (1^{er} lundi))
Municipal Council Meetings
Second Monday of each month (except October (first Monday))

Gestion des matières résiduelles - Ligne info-collecte : Il existe un service de première ligne pour répondre à toutes les plaintes et questions concernant les ordures ménagères et le recyclage. Que ce soit pour des ordures non ramassées, un bac de recyclage non vidé, un bac de recyclage brisé, ou toute autre plainte, vous devez communiquer directement avec la ligne info-collecte en téléphonant au 514-928-5227 et en précisant votre nom, votre numéro de téléphone et votre adresse en indiquant la ville.

Waste Management: If your garbage is not picked up, a recycling bin not emptied, or you want to report a broken bin, there is one number to call for all complaints. Please call the Info-Collect Hotline at 514-928-5227. You will be asked for your name, phone number, street address and town.